

Etréchy le 15/10/2023.

Questions pour le Conseil communautaire du 18/10/2023.

1. En mars 2021, nous votions une délibération pour une demande de subvention auprès du fonds interministériel de prévention de la délinquance (Fipd) pour l'achat de caméra piéton. J'en déduis que l'achat a été fait depuis sans aucune certitude néanmoins. Quel constat peut-on en faire au bout de 2 ans d'utilisation ?
2. En 2021, nous demandions une subvention auprès de la Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC) d'Ile de France dans le cadre du dispositif "un été culturel 2021". Pourquoi n'avons-nous pas réitéré la demande ces dernières années ?
3. Savoir rouler à vélo. Une instruction a été publiée au Bulletin officiel de l'Education nationale, de la jeunesse et des sports concernant l'organisation du déploiement du plan "Savoir rouler à vélo" (srav) : plus de 200.000 enfants devraient être formés avant la fin de l'année 2023. Un second Plan vélo 2023/2027 a été annoncé par la Première Ministre avec l'objectif de former l'ensemble d'une classe d'âge au SRAV, soit 850.000 enfants par an, à partir de 2027. Si le sport reste une compétence communale, le vélo semble du ressort de l'intercommunalité. Comment ces deux structures s'organisent-elles pour arriver à l'objectif du SRAV ? Combien d'enfants sont concernés pour notre Communauté ?

Fanny Mezaguer pour EES./.